

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU 23 AVRIL 2026
En exercice	Présents	Votants	L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à 20h00, le Conseil municipal de LANNEPLAA, s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, Vincent BORDENAVE, affichée et transmise par voie électronique le 07 avril 2026, et sous la présidence de ce dernier.
11	11	11	
Date de la convocation : 07 avril 2026			

Présents : Vincent BORDENAVE, Maire, Éric NOTARIO, Karine DARRIEULAT et Franck LAULHE, Adjoint, Audrey LABASTIE, Nadine SAHORES, Julien GODRIE, Carole SARTHOU, Vincent MARTINET, Pierre ZIEGLER, et Maryse DIRSON, conseillers municipaux.

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Karine DARRIEULAT

9. Finance : vote du Compte Financier Unique 2025 règlementaires - DEL20260423-08

Pour l'approbation du compte financier unique (CFU), Monsieur le Maire explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

Monsieur le Maire présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU et fait quitter la salle à Monsieur ZIEGLER Pierre, maire sortant.

Le Conseil municipal, après en avoir largement délibéré,

VOTE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	Prévu	325 485.87 €
	Réalisé	29 165.05 €
	Reste à réaliser	0,00 €
Recettes	Prévu	325 485.87 €
	Réalisé	19 756.62 €
	Reste à réaliser	0.00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	Prévu	601 783.11 €
	Réalisé	147 121.10 €
	Reste à réaliser	0,00 €
Recettes	Prévu	601 783,11 €
	Réalisé	245 417.03 €
	Reste à réaliser	0.00 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE :

Investissement :	11 505.65 €
Fonctionnement :	474 548.94 €
Résultat global :	486 054,59 €

Monsieur Pierre ZIEGLER revient dans la salle.

Pour	Abstention	Contre
10	0	0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Karine DARRIEULAT



Le Maire,
Vincent BORDENAVE

